

Résidence en habitat participatif 'Ecolor'

Mauguio (34)

opération reconnue

bdo

méditerranée

Bâtiments Durables Occitanie



Règles d'usage de la marque « Démarche Bâtiments Durables en Occitanie » :

Tout acteur d'un projet reconnu par le Démarche Bâtiments Durables en Occitanie peut communiquer sur sa participation au projet en utilisant le logo de la Démarche en Occitanie à condition d'indiquer systématiquement, sur la même page (print ou numérique) que celle où est positionné le logo, le niveau de reconnaissance atteint (Cap, Bronze, Argent, Or) et la (ou les) phase(s) correspondante(s) (conception, réalisation, usage) à ce niveau. Le logo est disponible sur demande auprès de l'équipe d'Envirobat Occitanie.

Exemples :

Nom du bâtiment, Ville - Opération reconnue Bâtiments Durables en Occitanie, niveau Or (phase conception, réalisation et usage)

Nom du bâtiment, Ville - Opération reconnue Bâtiments Durables en Occitanie, niveau Argent (phase conception)

Nom du bâtiment, Ville - Opération reconnue Bâtiments Durables en Occitanie, niveau Argent (phase conception) et niveau Or (phase réalisation)

Important :

Le panneau de chantier doit porter le logo de la Démarche en Occitanie.

Si une inauguration du bâtiment est prévue, vous devez en informer l'équipe d'Envirobat Occitanie. Une plaque correspondant au niveau de reconnaissance atteint lors de l'évaluation pourra être remise ce jour-là. La plaque ne sera pas fournie aux projets ayant atteint le niveau Cap.